



RANDO MOTO ENDURO TELETHON SAMEDI 3 DECEMBRE 2016 – LOUPIAC 12700

ART. 1 : DEFINITION

L'association Passion moto verte organise une randonnée moto enduro dans le cadre des manifestations de la commune de CAUSSE ET DIEGE au profit du TELETHON le samedi 3 décembre 2016.

ART. 2 : PARTICIPANTS ADMIS et SPECIFICATIONS DES MOTOS

La Rando Moto est réservée aux pilotes âgés de 18 ans et plus, titulaires d'un permis de conduire correspondant aux caractéristiques de sa machine et à jour de leur cotisation d'assurance.

La moto doit être conforme à la législation en vigueur sur les véhicules à moteur, elle est soumise au strict respect du code de la route.

ART. 3 : DEMANDES D'ENGAGEMENT

Les pilotes devront envoyer leur demande d'engagement directement à l'association Passion moto verte, accompagné d'un chèque du montant des droits d'engagement (qui seront reversés en intégralité au TELETHON).

Nombre de places limitées ! Appelez avant d'envoyer l'inscription pour connaître la disponibilité des places pour la rando et le repas.

Les bulletins d'engagement, complétés et accompagnés du chèque, devront parvenir au plus tard le **25 Novembre 2016** à l'adresse indiquée en bas de page.

Par le fait d'apposer sa signature sur le bulletin d'engagement, le pilote accepte en intégralité les prescriptions du règlement particulier de la randonnée. Seuls les pilotes ayant avertis l'organisation de leur désistement avant le 25 novembre 2016 verront leurs droits d'engagement remboursés.

ART. 4 : TARIFS

Randonnée avec ou sans le repas du soir (prix fixe).....	20 €
Repas + soirée accompagnateur adulte	12 €
Repas accompagnateur enfant (- de 12 ans).....	6 €

ART.5 : VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES ET DEPART

Tous les pilotes participant à la randonnée devront se présenter aux inscriptions et contrôle administratif (salle des fêtes de Loupiac) qui sera ouvert le samedi 3 décembre 2016 à partir de 11h00. Seront vérifiés : la conformité du bulletin d'engagement (nom du pilote, permis de conduire, assurance...). Les départs auront lieu entre 12h00 et 12h30

ART. 6 : PARCOURS

Les parcours ont une longueur variable et s'effectueront par groupe de 10 motos comprenant un ouvreureur et un fermeur de l'association. Cette randonnée n'est en aucun cas une compétition et le rythme sera imposé par l'ouvreureur et selon le niveau du groupe. Afin que chacun profite de la ballade, les rotations entre participants se feront par tiroir (le pilote suivant l'ouvreureur indique la direction au groupe dès qu'une intersection se présente et se replace devant le fermeur).

ART. 7 : RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement en carburant pour les boucles les plus longues s'effectuera le cas échéant directement à une station service (pour les 2 temps prévoir l'huile nécessaire)

ART. 8 : APPLICATION DU REGLEMENT

Il est rappelé que le club organisateur se réserve le droit de prendre les décisions d'urgence en cas de force majeure ou par mesure de sécurité. Les motocyclettes ne correspondant pas aux spécifications de l'article 1 (pneus homologués, bruit excessif, phares, plaque d'immatriculation...) se verront refuser le départ, de même que les pilotes n'ayant pas un équipement adéquat suffisant (casque, bottes, gants, ...).

ART 9 : DEROULEMENT DE LA JOURNEE

A partir de 11h00 : Accueil des participantes salles des fêtes de Loupiac (12700) (parking dans village)

12h00-12h30 : départ des groupes

17h00 retour des groupes à Loupiac

19h30 soirée conviviale à la salle des fêtes avec repas.



BULLETIN D'ENGAGEMENT

RANDO MOTO TELETHON DE

LOUPIAC DU 3 DECEMBRE 2016

Date limite d'engagement : 25 Novembre 2016

Randonnée moto tout terrain

Réservé à l'organisateur	
N° d'engagement	
Date de réception	
Mode de paiement	

PILOTE	NOM :	Prénom :
	Adresse :	
	Code postal :	Ville :
	Age :	Téléphone :
	Email :	
PERMIS	Catégorie :	N°: délivré le
MOTO	Marque :	Cylindrée :
	Type : <input type="checkbox"/> 2T <input type="checkbox"/> 4T	N° d'immatriculation :
Assurance	N°:	Compagnie : Expire le.

	TARIF	NOMBRE	TOTAL
Randonnée avec ou sans le repas du soir (prix fixe)	20 €€
Repas accompagnateur adulte ou enfant de + 12 ans	12 €€
Repas accompagnateur enfant(- de 12 ans)	6 €€
	Nombre de repas€

Les participations sont entièrement reversées au Téléthon et à ce titre constituent un minimum. Vous pouvez bien sur donner plus si vous le souhaitez. Merci

Je joins :

- Un chèque libellé à l'ordre de **AFM TELETHON** d'un montant de€
- Une photocopie du permis de conduire, de la carte grise et de l'attestation d'assurance.

Je soussigné

- Demande à m'engager dans la RANDO MOTO du TELETHON de LOUPIAC du 3 décembre 2016
- Reconnais avoir pris connaissance du règlement particulier et m'engage à le respecter, ainsi qu'à me conformer aux directives des organisateurs et du code de la route.
- Renonce à tout recours ou poursuites à l'encontre des organisateurs, maires des communes traversées et propriétaires des terrains empruntés par la randonnée, pour tout accident matériel ou dommage corporel qui pourrait survenir à l'occasion de la randonnée du 3 Décembre 2016.

Nota : Une confirmation d'engagement vous sera transmise par email dès réception des frais.

Fait à
Le

Mention « **Lu et approuvé** » et **signature**